

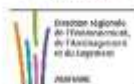
SITE NATURA 2000

FR7200699

“GROTTES DU TROU NOIR”

**Bilan des quatre années de mise en oeuvre
du Document d'Objectifs
2011 - 2014**

Bilan 2011 - 2014



Préfet de
Gironde

DDTM33



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



SITE NATURA 2000

FR7200699

“GROTTES DU TROU NOIR”

Bilan des quatre années de mise en oeuvre
du Document d'Objectifs
2011 - 2014



DDTM33



Pascal TARTARY

Cécile LEGRAND

Benoît DUHAZE

Maitrise d'ouvrage

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction Régionale de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine
Préfecture du département de la Gironde
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde

Structure porteuse

Préfecture du département de la Gironde
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde

Animateur Natura 2000

Structure :	Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine
Présidente :	Elliane VILLAFRUELA
Directeur :	Hervé CODHANT
Chargé de secteur pour la Gironde :	Julie WALKER
Chargé de mission Natura 2000 :	Pascal TARTARY
Antenne Gironde :	5 allée Ronsard – 33 320 LE TAILLAN MEDOC

Rédaction du bilan

Rédaction : TARTARY Pascal, Animateur Natura 2000 du site (CEN Aquitaine)
Validation : WALKER Julie, Chargée de secteur de l'antenne Gironde (CEN Aquitaine)
Référént DDTM33 : KLEIN Nicolas

Cartographie

TARTARY Pascal, Animateur du site Natura 2000 du Trou Noir

Illustrations

TARTARY Pascal, Animateur du site Natura 2000 du Trou Noir

Référence à utiliser

TARTARY P., LEGRAND C. & DUHAZE B. 2014 – Bilan de quatre années d'animation (2011-2014) dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 des carrières de Cénac. CEN Aquitaine, DREAL Aquitaine, DDTM33. 24 p + annexes.

Table des matières

Préambule	5
Introduction.....	7
I. Connaissance du site	9
II. Gestion des habitats et des espèces	11
III. Suivi de l'état de conservation	18
IV. Valorisation et sensibilisation.....	21
V. Animer l'application du DOCOB	22
VI. Priorités pour la deuxième tranche de l'animation	33
Conclusion	34

Table des figures

<i>Figure 1 : Localisation du site des Grottes du Trou Noir, en France (1) ; en Aquitaine (2) ; dans le canton de Sauveterre de Guyenne (3)</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 : Périmètre finale du site Natura 2000 sur fond de carte IGN au 25 000ème</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 : Périmètre finale du site Natura 2000 sur photographie aérienne</i>	<i>6</i>
<i>Figure 4 : Manipulation d'un murin de grande taille pour identification de l'espèce</i>	<i>9</i>
<i>Figure 5 : Détail du relevé topographique de la galerie du Trou Noir au niveau de sa résurgence</i>	<i>10</i>
<i>Figure 6 : Portail descellé par les embâcles transportés par les crues de l'hiver 2012.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 7 : Dispositif anti-embâcles proposé sur un canal de délestage des eaux de crue en milieu urbain.</i>	<i>11</i>
<i>Figure 8 : Localisation des points d'écoute implantés dans les vignes entre le Trou Noir et le Trou de la Barrique.....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 9 : Enregistreur à ultra-sons implanté dans un arbre.....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 10 : Colonie de chauves-souris dans la cavité du Trou Noir</i>	<i>18</i>
<i>Figure 11 : Représentation des unités foncières sur et à proximité du site.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 12 : Cartographie des démarches engagées lors de la première phase d'animation</i>	<i>31</i>

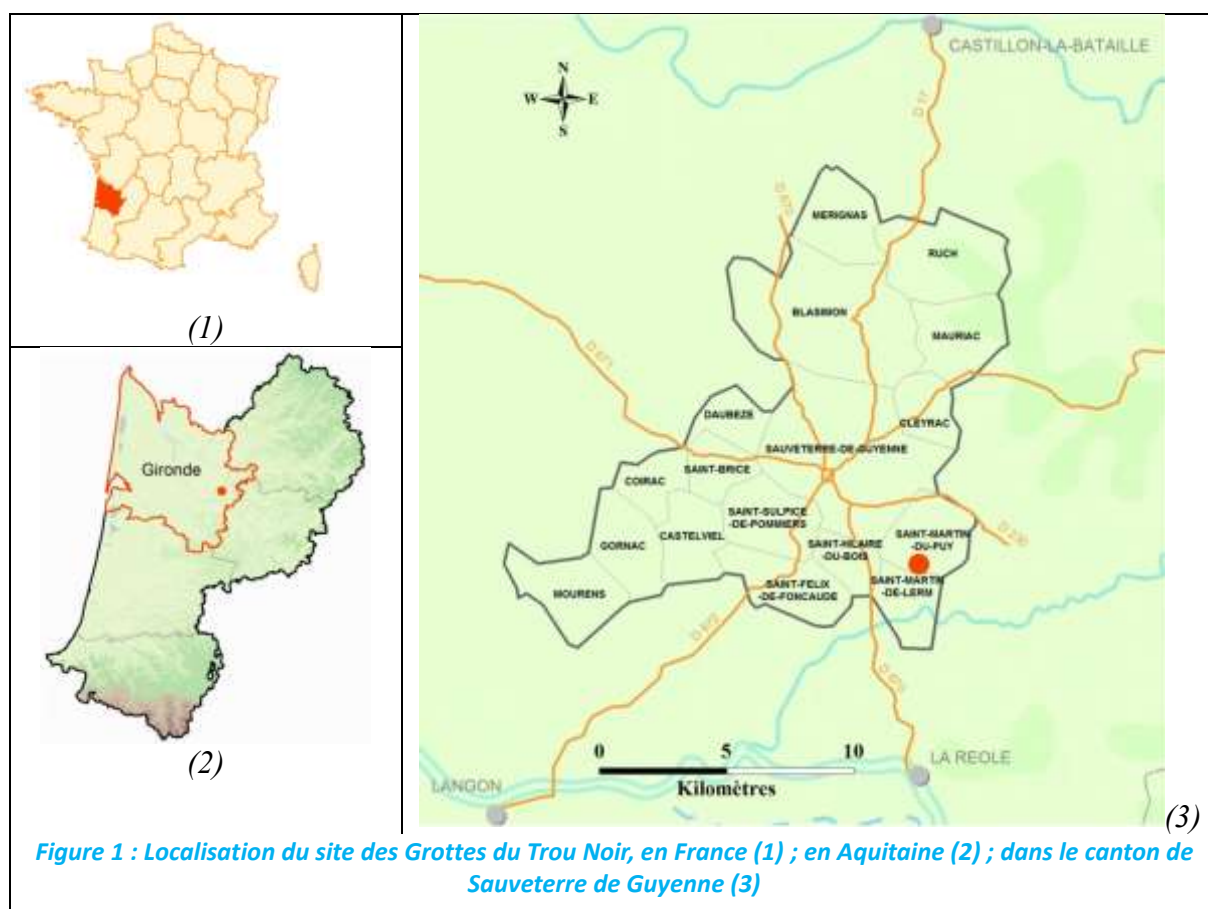
Table des tableaux

<i>Tableau I : Désignation du code couleur utilisé pour évaluer le niveau de réalisation des actions et des objectifs</i>	<i>8</i>
<i>Tableau II : Espèces contactées au niveau des points d'écoute</i>	<i>15</i>
<i>Tableau III : Etat d'avancement des actions.....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau IV : Tableau de bord des démarches de contractualisation.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau V : Tableau de bord des démarches entreprises auprès des collectivités territoriales</i>	<i>32</i>
<i>Tableau VI : Etat d'avancement des objectifs du plan de gestion.....</i>	<i>32</i>

Préambule

Le site des GROTTES DU TROU NOIR se situe en région Aquitaine, dans la partie est du département de la Gironde (33). Le site se trouve pour sa grande majorité sur la commune de Saint-Martin-du-Puy (74 %) et dans une moindre mesure sur celle de Saint-Martin-de-Lerm (26 %).

Ces deux communes dépendent du canton de Sauveterre-de-Guyenne et appartiennent au bassin versant du Dropt. Au nord de la ville de La Réole et à l'est de la ville de Sauveterre-de-Guyenne, les GROTTES DU TROU NOIR se situent à l'extrémité orientale du pays de l'Entre-Deux-Mers.



Si ce site est fréquenté par les chauves-souris tout au long de l'année par des espèces assez variées, c'est principalement en période estivale (reproduction) et en période de transit que l'on peut souligner l'intérêt primordial de la protection des populations présentes.

Au regard de la prise en compte des territoires de chasse favorables aux espèces, une modification du périmètre a été actée par le COPIL. La superficie du site est alors passée de 12,57 ha à 178,8 ha, sur les communes de Saint-Martin-du-Puy (132,7 ha) et de Saint-Martin-de-Lerm (46,1 ha).



Figure 2 : Périmètre finale du site Natura 2000 sur fond de carte IGN au 25 000ème



Figure 3 : Périmètre finale du site Natura 2000 sur photographie aérienne

Introduction

Le site Natura 2000 « Grottes du Trou Noir » FR7200699 (Directive 92/43/CEE "Habitats, Faune, Flore") s'est doté d'un Document d'Objectifs validé en 2008. L'intégration de ce site au réseau Natura 2000 résulte de la présence d'une importante colonie (5 à 10 000 individus) mixte **grand / petit murin** et de **minioptère de Schreibers en période de mise-bas**. Ainsi, le site du Trou Noir est considéré comme ayant un niveau d'intérêt fort au niveau national.

L'animation de cette première tranche a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. L'année 2014 constitue la quatrième et dernière année de la première tranche d'animation du Document d'Objectifs. La durée de l'animation était initialement de 3 ans, mais pour coller aux dates de programmation des programmes européens qui se terminaient en 2014, la DDTM de Gironde a souhaité rallonger de 1 an la durée de l'animation.

L'objectif de cette année était de poursuivre l'implantation de la démarche Natura 2000 à travers diverses actions sur le territoire en matière de

- Connaissance du site
- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi de l'état de conservation du site
- Animation du DOCOB.

Ce document concentre à la fois le bilan de l'animation pour l'année 2014 et le bilan de l'ensemble de la tranche d'animation 2011-2014.

Pour cela, ce rapport est présenté sous forme de fiches déclinées par thématiques et par actions et mises en page sous cette forme :

- Un cartouche reprenant le code de l'action et sa dénomination, tels qu'ils ont été rédigés dans le DOCOB, ainsi que le niveau de priorité et la source de financement auquel se raccroche cette action ;
- Un développement sur les objectifs poursuivis par cette action
- Le bilan des quatre années d'animation sous **arrière-plan grisé**
- Un tableau reprenant le bilan de la première tranche sous forme d'indicateurs de réussite
- Les résultats des avancées et/ou les actions entreprises en 2014 sont *en italiques* ;
- Et enfin, **en gras** la conclusion prospective de l'action.

Un code couleur est affecté dans le tableau de synthèse pour représenter le bilan de la première tranche d'animation. Ainsi pour chaque indicateur, un pourcentage de réalisation (lorsque c'est possible) a été calculé selon la légende présentée dans le tableau suivant :

Tableau I : Désignation du code couleur utilisé pour évaluer le niveau de réalisation des actions et des objectifs

Code couleur	Désignation
	Action non engagée par manque de temps ou de moyens
	Action non engagée par manque de matière : action dépendante d'une autre ou bien suspendue à un apport de connaissance complémentaire
	Action en cours de finalisation (1 à 20%)
	Action en cours de finalisation (21 à 40%)
	Action en cours de finalisation (41 à 60%)
	Action en cours de finalisation (61 à 80%)
	Action en cours de finalisation (81 à 99%)
	Action finalisée

Ce code couleur est également utilisé pour évaluer le niveau de réalisation des objectifs du DOCOB. Cette évaluation est synthétisée dans une partie en fin de bilan de la tranche d'animation.

Pour terminer, une approche prospective de la deuxième tranche d'animation est engagée dans le but de définir les nouvelles priorités d'intervention sur le site en garantissant les missions d'évaluation de l'état de conservation des populations de chauves-souris et la contractualisation.

I. Connaissance du site

SE2	Détermination / identification des espèces de murins de grande taille	Priorité 1	Hors contrat
-----	---	------------	--------------

Le but de cette action est de discriminer les deux espèces de murins de grande taille qui ne peuvent être identifiées que par la capture et la prise de mesures anatomiques.

Bilan 2014 : La seconde séance de capture a eu lieu en 2014. Cette séance n'a pas permis de mettre en évidence la présence formelle et récurrente du petit murin en période de reproduction. Deux éléments peuvent expliquer ce résultat : une pression de capture d'individu assez faible et des conditions météorologiques peu favorables aux chauves-souris durant le printemps 2014.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 4 j



Figure 4 : Manipulation d'un murin de grande taille pour identification de l'espèce

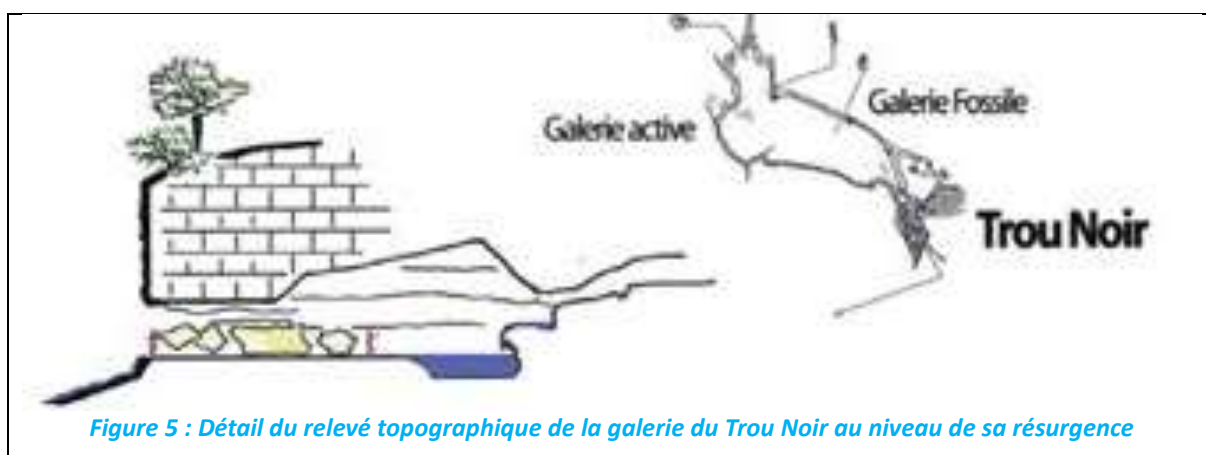
Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Cette action a été menée à deux reprises durant cette première phase d'animation. Ces deux sessions de captures ont eu lieu sur deux années différentes pour prouver la présence régulière des deux espèces et permettre de dénombrer la taille des populations de chacune de ces deux espèces. La première session de capture a confirmé la présence du grand et du petit murin sur le site en phase de reproduction. Le second passage devait nous donner des éléments complémentaires mais les résultats n'ont pas été probants.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de captures pour identification	1	2	100%

Perspective : Cette action peut être considérée comme finalisée. Elle ne devra pas être renouvelée dans le cadre de la prochaine tranche d'animation.

SE3	Relevé topographique de la traversée	Priorité 2	Hors contrat
-----	--------------------------------------	------------	--------------

Il s'agit de faire le relevé de la topographie du cheminement entre le Trou Noir et le Trou de la Barrique. Cela permettra à l'avenir de localiser précisément les individus observés lors des différents comptages (et de déduire les déplacements interannuels des colonies) et de cibler en surface les parcelles supportant de réseau souterrain de la grotte.



Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Le relevé a été réalisé lors de cette première tranche d'animation par les services du Comité de Spéléologie de Gironde.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Relevé topographique	Réalisation	OUI	

Perspective : Cette action peut être considérée comme finalisée. Elle ne devra pas être renouvelée dans le cadre de la prochaine tranche d'animation.

II. Gestion des habitats et des espèces

GH1	Mise en place d'un périmètre de protection au Trou Noir et information	Priorité 1	Contrat Natura 2000
------------	---	-------------------	----------------------------

Le dérangement direct des chauves-souris constitue la principale influence négative sur le site. Ces dérangements sont consécutifs au parcours à pied de la cavité. Des grilles adaptées aux sites à chiroptères ou des périmètres de protection sont nécessaires sur les entrées de la cavité du Trou Noir. Il est important de veiller à garantir les conditions microclimatiques dans la cavité, notamment la température et la vitesse du vent dans les carrières ; et de garantir la conservation du minioptère de Schreibers.

Bilan 2014 : Durant l'année 2014, des solutions techniques ont été recherchées pour palier à l'inefficacité du périmètre de protection. Dans ce cadre, plusieurs aménagements ont été testés pour vérifier l'innocuité des dispositifs sur les populations de chauves-souris de la grotte. Au final, la meilleure solution reste l'enjambement du cours d'eau avec une grille. Pour éviter les désagréments qu'a subi l'aménagement, il est envisagé de renforcer le scellement de la grille en 3 points et de poser un mécanisme anti-embâcle en amont de la grille pour évacuer les bois flottants à l'extérieur du lit du cours d'eau.



Figure 6 : Portail descellé par les embâcles transportés par les crues de l'hiver 2012

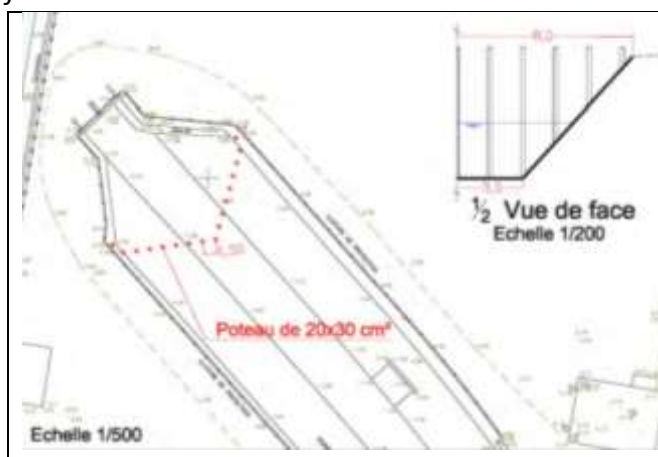


Figure 7 : Dispositif anti-embâcles proposé sur un canal de délestage des eaux de crue en milieu urbain.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 8 j

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Un périmètre de protection et un panneau d'information ont été installés sur le site. L'année suivant sa pose de violentes pluies entraînant la crue du cours d'eau, ont emporté l'aménagement enjambant le ruisseau. Dans le but de limiter les impacts sur les berges et le lit mineur, l'animateur a entrepris le démontage du portail. Par ailleurs, les conditions climatiques la même année ont entraîné le gonflement et la rétractation des argiles, qui a conduit au déchaussement des montants de la porte d'accès au périmètre.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Prise de contact avec les propriétaires	1	1	100%
Descriptif simplifié des parcelles concernées, en première et en dernière année de contrat	2	1 + 1 en cours	75%

Perspective : La reprise du contrat initial devra être conduite dans le cadre de la deuxième tranche de l'animation, par la contractualisation d'un nouveau contrat.

GH2	Mise en place d'un périmètre de protection au Trou de la Barrique et information	Priorité 1	Contrat Natura 2000
------------	---	-------------------	----------------------------

Cf. description de l'action ci-dessus.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Un périmètre de protection et un panneau d'information ont été proposés au niveau du Trou de la Barrique. Suite au refus par les propriétaires du Trou de la Barrique de poser un périmètre de protection, il a été envisagé d'installer seulement un panneau de sensibilisation.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Prise de contact avec les propriétaires	1	1	100%
Installation du périmètre de protection	Réalisation	NON	
Pose d'un panneau de sensibilisation	1	1	100%

Perspective : Cette action peut être considérée comme finalisée.

GH3	Création ou restauration de clairières ou de landes	Priorité 2	Contrat Natura 2000
------------	--	-------------------	----------------------------

L'objectif est de favoriser l'ouverture de clairières dans des parcelles boisées et de les maintenir ouvertes avec une strate herbacée et arbustive basse. Il s'agit de conjuguer la présence de produits de coupe et la création de zones herbacées basses, toutes les deux productrices d'insectes qui peuvent être recherchés par la colonie de grands murins.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Malgré un contact entrepris, aucun contrat n'a été développé sur le site pour permettre l'ouverture de milieu favorable à la colonie de grands murins.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Prise de contact avec les propriétaires	10	1	10%
Surface restaurée	28 ha	-	-
Descriptif simplifié des parcelles concernées, en première et en dernière année de contrat	20	-	-

Perspective : Les actions de gestion du milieu pour favoriser la conservation des populations de chauves-souris restent une priorité de la mise en œuvre du DOCOB. Cependant, dans une réflexion de priorisation des actions, il serait important d'identifier au préalable les secteurs de chasse principaux des grands murins.

GH4	Travaux d'abattage ou de taille sans enjeux de production	Priorité 2	Contrat Natura 2000
------------	--	-------------------	----------------------------

Cf. description de l'action GH3.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Malgré un contact entrepris, aucun contrat n'a été développé sur le site pour permettre la réalisation de cette action.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Prise de contact avec les propriétaires	5	1	20%
Surface restaurée	4 h	-	-
Descriptif simplifié des parcelles concernées, en première et en dernière année de contrat	10	-	-

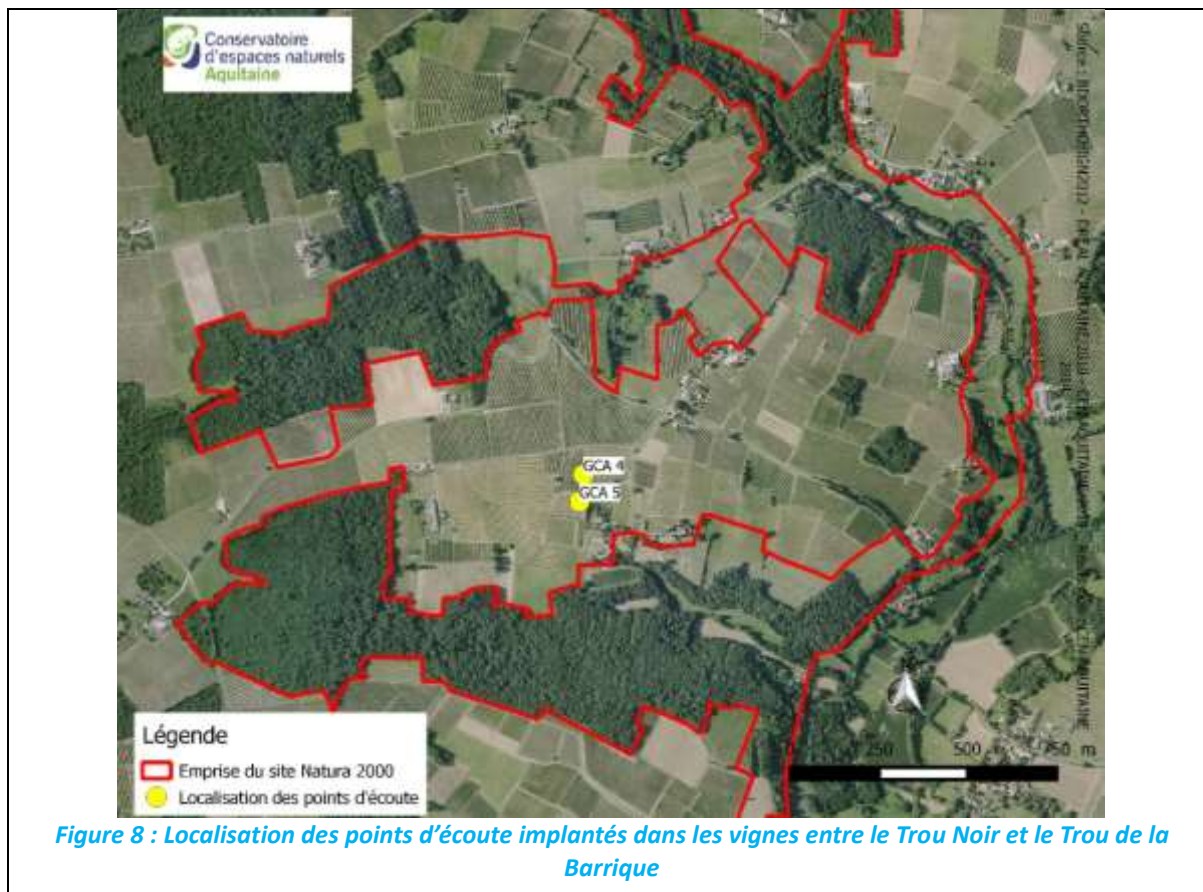
Perspective : Etant donné que l'on ne sait pas si le site est important pour l'alimentation des chauves-souris, la mise en œuvre des contrats forestiers d'entretien de milieux peut être conditionnée :

- soit à la réalisation d'une étude sur les territoires de chasse, dans un souci de priorisation et d'efficacité ;
- soit à la contractualisation non ciblée si l'on considère à priori que le site est important pour l'alimentation des chiroptères, et plus spécifiquement du grand murin.

Ainsi, un choix doit être fait entre priorisation de l'action sur la base de données de terrain ou, mise en œuvre arbitraire des contrats de milieux. Dans ce dernier cas, il est nécessaire de souligner que les indicateurs de réussite ne seront pas basés sur des données factuelles.

Action de connaissance dans l'optique de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales sur le site.

Il paraissait important de déterminer un plan agro-environnemental cohérent pour les chauves-souris, basé sur les territoires de chasse de ces dernières. Dans ce but, le CEN Aquitaine a entrepris la caractérisation de l'activité chiroptérologique au niveau des vignes enclavées au sein du site¹.



Bilan 2014 : L'activité chiroptérologique est démontrée sur un seul point d'écoute (GCA N°4). En effet, aucun contact n'a été enregistré sur le point d'écoute GCA N°5 situé au milieu de parcelles de vignes (Cf. tableau ci-contre).

La Pipistrelle commune est l'espèce la plus présente sur le site, de nombreux individus ont été contactés régulièrement au cours de la nuit. Elle confirme ici sa réputation d'abondance et d'ubiquité.

Tableau II : Espèces contactées au niveau des points d'écoute

Point d'écoute SM2	Espèces/Groupe d'espèces
GCA N°4	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
	<i>Eptesicus serotinus</i>
	<i>Miniopterus schreibersii/Pipistrellus sp.</i>
	<i>Eptesicus serotinus/Nyctalus sp.</i>
	<i>Barbastellus barbastellus</i>
GCA N°5	Aucune espèce contactée

¹ Détails en annexe

*Les espèces affectionnant les milieux semi-ouverts et chassant en lisière ont également été contactées : groupe *Eptesicus* sp./ *Nyctalus* sp et *Eptesicus serotinus*.*

Au point d'écoute GCA N°4 à l'interface entre deux parcelles de vignes bordées d'arbres (chênes) on observe une activité chiroptérologique importante entre 22h30 et 02h00 du matin. Cela indique probablement un effectif certain de chiroptère fréquentant le site. Quelques espèces ont été contactées tardivement durant les nuits d'écoutes signalant qu'il est probable que des espèces viennent chasser sur ces secteurs. L'activité de chasse a été décelée pour certaines espèces



Figure 9 : Enregistreur à ultra-sons implanté dans un arbre

*grâce à la présence d'accélération dans le rythme des impulsions, typiques de l'approche d'une proie (plusieurs buzz de capture de *Pipistrelle* commune enregistrés en début de nuit vers 22h30). Néanmoins, beaucoup d'individus semblent transiter (séquence sonore identifiée grâce au rythme régulier typique d'un déplacement rapide dans une direction donnée, d'un vol linéaire, mais sur une distance inconnue). Ce peut être simplement un changement de terrain de chasse ou un trajet plus long... Quelle qu'en soit la signification, le transit ici nous indique que le milieu traversé n'offre pas les conditions trophiques éventuellement recherchées par l'animal à cet instant précis.*

*L'analyse des enregistrements ne nous a pas permis d'identifier de façon certaine des contacts de *Minioptère de Schreibers* et de *Petit/Grand murin*. Il nous est impossible d'affirmer que les individus de ces deux espèces présentes dans la grotte du Trou Noir viennent chasser sur les parcelles de vignes à proximité. La période d'enregistrement choisie a été corrélée avec la présence de la colonie. En effet, les zones de chasse utilisées par les femelles et les jeunes sont situées dans rayon entre 10 et 30 km autour du gîte suivant les espèces. Cependant cette année un comptage de la grotte du trou noir le 23/07/14 révèle qu'exceptionnellement presque toute la colonie a quitté le gîte (le 23/07/14 : 87 *Minioptères de Schreibers* et 79 *Petit/grand murins* étaient présents alors qu'habituellement sont recensés au mois de juillet août entre 1500 et 7000 individus des deux espèces).*

Nombre de jours imputés sur l'animation : 5 j

GH5	Reconversion des terres arables en herbages extensifs	Priorité 1	MAEt
GH6	Reconversion des terres arables en prairies	Priorité 2	MAEt

La conversion des terres arables en prairies temporaires ou en herbage extensif répond à un objectif de création de milieux productifs en insectes, favorables aux chauves-souris.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Malgré un contact sérieux, l'exploitant s'est ravisé pour des raisons d'équilibre financier de son exploitation agricole.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Prise de contact avec les propriétaires	5	1	20%
Surface restaurée	1 ha	-	-
Descriptif simplifié des parcelles concernées, en première et en dernière année de contrat	10	-	-

Perspective : Cette action devra être poursuivie durant la prochaine tranche de l'animation et notamment dans le cadre d'un projet agro-environnementale sur le site.

GH7	Gestion extensive par la fauche et/ou le pâturage	Priorité 2	MAEt
------------	--	-------------------	-------------

La gestion des prairies par fauche tardive répond à un objectif de création de milieux productifs en insectes, favorables aux chauves-souris. Cette mesure vise à mettre en place, sur des parcelles ou parties de parcelles situées en proximité de zones boisées, une gestion par fauche tardive.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Malgré un contact sérieux, l'exploitant s'est ravisé pour des raisons d'équilibre financier de son exploitation agricole.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Prise de contact avec les propriétaires	5	1	20%
Surface restaurée	1 ha	-	-
Descriptif simplifié des parcelles concernées, en première et en dernière année de contrat	10	-	-

Perspective : Cette action devra être poursuivie durant la prochaine tranche de l'animation et notamment dans le cadre d'un projet agro-environnementale sur le site.

III. Suivi de l'état de conservation

SE1	Suivi des populations de chiroptères des grottes	Priorité 1	Hors contrat
-----	--	------------	--------------

Il s'agit ici de suivre les populations de chauves-souris du site lors des périodes essentielles du cycle biologique des espèces (hibernation, reproduction et transit). Cette action permet de disposer d'informations pour évaluer les effectifs sur le site.



Figure 10 : Colonie de chauves-souris dans la cavité du Trou Noir

Bilan 2014 : En 2014, un décompte en sortie de gîte a été réalisé. Il a été couplé à un dénombrement des juvéniles en dessous de la colonie après la sortie de la majorité des adultes. Cette méthodologie est préférée à un comptage en journée sous la colonie pour limiter les risques de panique et donc, de mortalité importante sur les juvéniles. Cependant, ce type de dénombrement donne des résultats assez aléatoires en fonction de la période d'accès à la colonie et reste très difficile à mettre en œuvre en sortie de gîte en raison de la multiplication des va et vient des individus et de la multiplicité des entrées.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 6 j

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Des suivis annuels sont entrepris pour dénombrer les populations reproductrices du site. Lors des autres périodes, seul un passage a été entrepris au début de la mise en œuvre de l'animation sur le site. Les

comptages sont particulièrement chronophages sur le site car ils nécessitent la mobilisation de moyens humains conséquents (au moins 2 voire 3 personnes). Par ailleurs, les conditions d'accès à la cavité (ennoisement du boyau) sont rendues difficiles et donc dangereuses en dehors de la période estivale.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Comptage des individus en hibernation	1/an	1	25%
Comptage des individus en reproduction	1/an	4	100%
Comptage des individus en transit	1/an	1	25%

Perspective : Ce suivi doit être maintenu sous cette forme pour permettre de comparer les fluctuations des populations d'année en année et tenter de tirer des conclusions sur l'état de conservation des populations à l'échelle du site. Par ailleurs, un rapprochement entre l'animateur et le GCA est souhaitable dans une perspective de mutualisation des compétences, des moyens et de limiter les dérangements sur la colonie. De plus, pour garantir une précision dans le comptage, il sera nécessaire de pratiquer 2 comptages à 2 mois d'intervalle.

SE4	Suivi de l'évolution des habitats d'espèces sur le site	Priorité 2	Hors contrat
------------	--	-------------------	---------------------

Cette action a pour objectif de comparer les habitats naturels et les habitats d'espèces en phase bilan de la tranche d'animation pour vérifier que : le site n'est pas en train de s'artificialiser et d'évaluer l'impact des actions de restauration à l'échelle du site.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Faute de pression particulière sur le site, cette action n'a pas été développée car jugée moins prioritaire.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Mise à jour de la cartographie des habitats naturels	1		
Mise à jour de la cartographie des habitats d'espèces	1		

Perspective : Cette action devient prioritaire dans le cadre de la deuxième tranche d'animation.

SE5	Reprise et synthèse des données de suivi	Priorité 1	Hors contrat
-----	--	------------	--------------

Cette action vise à faire la synthèse des éléments de connaissance dont nous disposons sur les populations de chauves-souris du site.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Cette action a été menée dans ces trois dimensions dans le courant de l'année 2013. Les résultats et les interprétations ont été restitués dans ce bilan au sein de chaque thématique abordée.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de jours pour la reprise des données	1	1	100%
Nombre de jours pour la synthèse des données	1	1	100%
Nombre de jours pour l'analyse des données	1	1	100%

Perspective : Une prochaine synthèse des données devra être faite dans le cadre de la prochaine tranche d'animation. Elle pourra être faite en année 3, c'est-à-dire en 2017.

IV. Valorisation et sensibilisation

VA1	Sensibilisation vis-à-vis de l'utilisation de vermifuges bovins type Ivermectine	Priorité 1	Hors contrat
------------	---	-------------------	---------------------

Les traitements antiparasitaires des troupeaux sont connus pour impacter significativement le nombre d'insectes coprophages dégradant les fèces. Ils se concentrent dans les insectes les plus résistants et contaminent les sols. Or, certaines espèces de chauves-souris sont spécialisées dans la chasse de ces insectes. Ainsi, la baisse du nombre de proies potentielles pour les chiroptères joue sur l'état de conservation des populations (baisse du taux de reproduction, allaitement ?...) et augmente les risques d'accumulation de molécules nocives dans le corps des chauves-souris. Le but de l'action est donc d'identifier les éleveurs, de mener une enquête sur les pratiques en matière de traitement antiparasitaire et enfin, de les sensibiliser à des pratiques plus adaptées.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Durant cette première phase d'animation, un certain nombre d'éleveurs (toutes filières confondues) ont été identifiés et pour partie sensibilisés au rôle nocif que jouent certaines molécules sur la conservation des chauves-souris. En revanche, l'inventaire des pratiques dans ce domaine n'a pas été mené et donc en contre-partie, la rédaction d'un cahier des charges des bonnes pratiques n'a pas vu le jour.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Identifier les éleveurs sur le site	Réalisation	Oui	
Réaliser une note des bonnes pratiques	Réalisation	Non	
Contactier et sensibiliser les différents éleveurs	Réalisation	En partie	

Perspective : Cette action devra être développée dans le cadre de la prochaine tranche d'animation. Elle devra également être élargie à l'ensemble des éleveurs des territoires de chasse des chauves-souris de la colonie du Trou Noir (Vallée du Dropt). Cette action devra donc se faire en synergie avec l'animateur Natura 2000 de la Vallée du Dropt et en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture de Gironde.

V. Animer l'application du DOCOB

AN1	Identifier les ayants-droit	Priorité 1	Animation
------------	------------------------------------	-------------------	------------------

Il s'agit d'identifier les propriétaires et les ayants-droit du site. Cette action préparatoire permettra de cibler plus précisément les personnes à démarcher.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Une mise à jour des propriétaires a été entreprise en 2012. Cent-trente-huit propriétaires se partagent mille cinq-cent-vingt-cinq parcelles. Ce qui fait une moyenne de 0,11 ha par propriétaire.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Base de données des propriétaires	Réalisation	OUI	100%
Cartographie cadastrale	Réalisation	OUI	100%
Identifier les propriétaires des cavités et les ayant-droits sur les habitats d'espèces.	2 j	2 j	100%

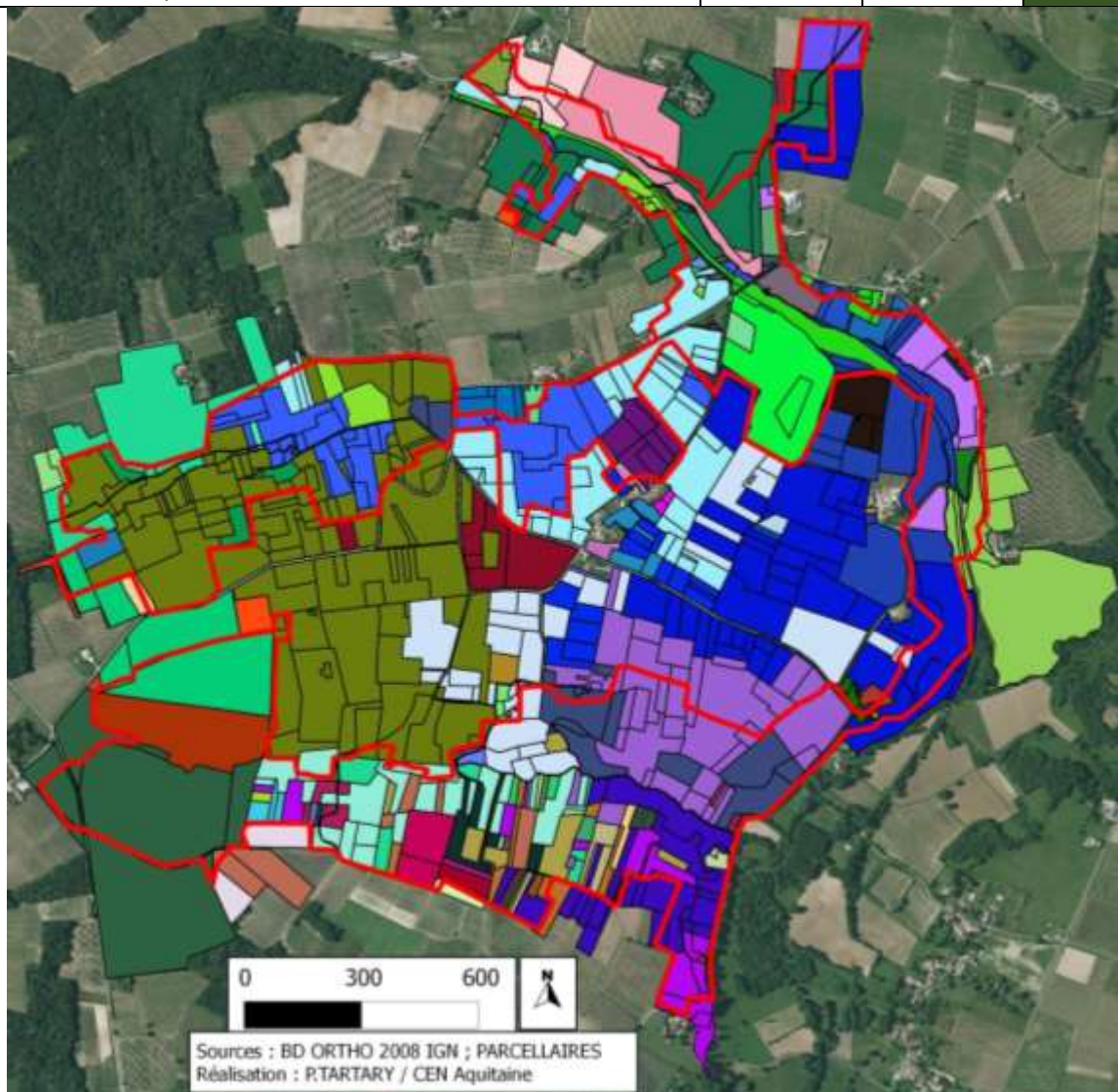


Figure 11 : Représentation des unités foncières sur et à proximité du site

Perspective : Cette action de connaissance doit être réalisée au moins une fois durant la tranche d'animation à venir pour permettre la mise en œuvre de l'ensemble des actions du DOCOB.

AN2	Information et communication sur les mesures de gestion	Priorité 1	Animation
------------	--	-------------------	------------------

Cette action a pour objectif d'informer les usagers du site des avancées en matière de conservation des espèces et des habitats naturels.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Un certain nombre de vecteurs de communication ont été mis en œuvre sur le site. Un site internet a été développé pour diffuser en continu de l'information. Cependant, les actions de gestion principales prévues dans le DOCOB ne pouvant aboutir faute d'accord avec les propriétaires, la communication reste limitée.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de session de sensibilisations organisées	4	1	25%
Nombre d'article dans les bulletins municipaux	4	1	25%
Nombre de visiteurs sur la page internet	-		-

AN3	Identification des besoins financiers	Priorité 1	Animation
------------	--	-------------------	------------------

C'est une action de pilotage budgétaire

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : L'identification des besoins budgétaire a été réévaluée tous les ans durant cette première phase d'animation.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de mise à jour du budget	3	3	100%

AN4	Adaptation des contrats de type CAD en MAET	Priorité 1	Animation
------------	--	-------------------	------------------

Les mesures agro-environnementales définies dans le DOCOB étaient rédigées sous la forme des anciennes mesures qui n'ont plus cours actuellement. Il a fallu reprendre ces mesures pour les mettre au goût du jour des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAEt).

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : La conversion des CAD en MAEt a été réalisée en début d'animation pour que les potentiels bénéficiaires puissent s'engager dès l'ouverture des dispositifs d'aide. Au départ, 2 MAEt ont été montées. Elles ont été ensuite additionnées d'une troisième pour répondre aux enjeux du territoire.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Adaptation des contrats CAD vers MAEt	Réalisation	OUI	
Mise à jour annuelle des cahiers des charges	3	3	100%

Perspective : Le programme agricole commun vient d'être validé avec des changements dans le dispositif des aides territorialisées (Mesure agro-environnementale). Ainsi, la prochaine tranche d'animation devra intégrer ces modifications et relancer la sensibilisation des exploitants sur ces nouveaux engagements.

AN5	Rédaction de la Charte Natura 2000	Priorité 1	Animation
------------	---	-------------------	------------------

La Charte Natura 2000 permet de contractualiser la mise en œuvre de bonnes pratiques auprès des propriétaires ou des usagers du site.

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : La Charte Natura 2000 a été rédigée en 2011 au lancement de la première phase d'animation du DOCOB sur le site. Suite à des avancées en matière de prise en compte des activités (loi Warsmann) ce document a été refondu en 2012 pour intégrer un volet activités socio-économiques.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Rédiger la charte Natura 2000 sur les différents enjeux du site	Réalisation	OUI	

AN6	Prise de contact avec les ayants-droit	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Une réunion avec une quinzaine de propriétaires a été organisée dès le début de l'animation. Par la suite, ce sont des contacts bilatéraux qui se sont noués.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
			Taux de réalisation
Nombre de contact réalisé		6	6
			100%

AN7	Diagnostic de parcelles	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Dans le cadre du contrat de fermeture, un diagnostic parcellaire a été réalisé au moment du dépôt de dossier (action GH1 Cf. détails supra). Suites aux problèmes posés par les conditions climatiques, le second diagnostic qui devait clore le contrat, a été transformé en relevé de situation et propositions d'amélioration de l'aménagement.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
			Taux de réalisation
Nombre de diagnostics de parcelles réalisés		2	1+1 en cours

AN8	Proposition de contrats	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Tous les propriétaires contactés ont fait l'objet d'une présentation des dispositifs d'aides permettant d'améliorer les conditions de conservation des chauves-souris. Malgré le retour de 3 propriétaires particulièrement favorables à la mise en œuvre d'action sur leurs propriétés, seul un s'est vraiment engagé dans une démarche en partenariat avec le CEN Aquitaine sur un contrat de fermeture de la résurgence du Trou Noir.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
			Taux de réalisation
Nombre de proposition de contrat		6	6
			100%

AN9	Aide au montage de dossier	Priorité 1	Animation
AN10	Suivi de l'instruction	Priorité 1	Animation
AN11	Aide à la mise en œuvre technique des mesures	Priorité 1	Animation
AN12	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	Priorité 1	Animation

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Dans le cadre de l'action GH1 (Cf. description de l'action plus haut), l'animateur est intervenu à plusieurs niveaux pour faire aboutir le dossier. Au vu de la charge financière que représentait l'investissement sur le contrat, le CEN Aquitaine s'est porté titulaire du contrat pour le compte du propriétaire. Cette substitution a pris la forme d'un prêt à usage sur le site.

Par la suite, l'animateur a suivi l'ensemble des travaux et a assuré le suivi administratif et financier du dossier.

Aucun autre contrat ayant été signé sur le site, l'assistance administrative, financière et technique n'a porté que sur un seul contrat (Fermeture de la résurgence du Trou Noir).

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre d'assistance à montage de dossier	6	1	16%
Suivi de l'instruction			
Aide à la mise en œuvre technique			
Suivi administratif et financier			

AN13	Participation à la prise en compte des territoires de chasse des chiroptères lors de la réaction du DOCOB du site « réseau hydrographique du Dropt »	Priorité 1	Animation
------	--	------------	-----------

Bilan 2014 : Durant l'année 2014, l'animateur est intervenu auprès du bureau d'étude en charge de la rédaction du DOCOB de la vallée du Dropt pour dans un premier temps assurer la cohérence des enjeux entre les deux documents Natura 2000. Cette première phase a été bien prise en compte par le bureau d'étude. Le deuxième temps de la prise en compte des chiroptères dans le DOCOB du Dropt a touché la conformité du périmètre du site avec les enjeux des territoires de chasse de la colonie du Trou Noir. Sur ce sujet, l'intégration des remarques reste encore en suspens mais la consigne ministérielle de ne pas rechercher l'agrandissement des sites Natura 2000 actuels ne va pas dans le sens d'une bonne prise en compte des territoires de chasse pour la colonie. Cette position pourrait remettre en cause à terme l'état de conservation des populations de chauves-souris du Trou Noir. Enfin, une dernière étape permettra de décliner les enjeux identifiés sur le site en actions de conservation. Cette dernière phase d'élaboration du DOCOB n'a pas encore été communiquée à l'animateur.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 2 j

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Le site Natura 2000 de la vallée du Dropt se trouve à proximité immédiate du site du Trou Noir. Cette proximité fait qu'il y a des interactions entre les deux sites, notamment au niveau de la fonctionnalité des deux territoires pour les chauves-souris. Il est vraisemblable que certaines espèces, se reproduisant sur le Trou Noir, aillent chasser sur le réseau hydrographique du Dropt ; et par ailleurs, certaines espèces hiberneraient sur l'un de ces deux sites, et se reproduiraient sur l'autre.

Le bon état de conservation des habitats de l'un conduirait à garantir en partie le bon état de conservation des populations de chauves-souris de l'autre, ou plus encore, le bon état de conservation des populations reproductrices sur l'un de ces sites, conduirait au maintien du bon état de conservation des populations hivernantes de l'autre site.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation	Probité des actions
Intégration des enjeux chiroptères dans le DOCOB du Dropt	Réalisation	OUI		
Cohérence entre les enjeux territoire de chasse et le périmètre Natura 2000 du Dropt	Réalisation	OUI		
Cohérence entre les enjeux et les actions prescrites	Réalisation	-		

AN14	Ingénierie financière	Priorité 1	Animation
-------------	------------------------------	-------------------	------------------

Bilan 2014 : Dans le but de préparer la prochaine tranche d'animation, les services de l'Etat ont demandé à l'animateur de fournir des pistes de réflexion sur les actions à développer pour les 3 prochaines années. Ce document a été l'occasion de revoir les priorités sur le site et d'entreprendre des aménagements sur les actions prescrites dans le DOCOB. C'est aussi dans ce cadre que l'animateur a entrepris un rapprochement avec le GCA, dans l'optique d'intégrer officiellement les suivis à cette structure particulièrement investie sur le site et d'alléger la charge salariale dans la future programmation en gardant le même niveau de service sur le site.

Nombre de jours imputés sur l'animation : 8 j

Nombre de jours bénévoles (GCA) : 1 j

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Cette action est à l'œuvre en permanence sur le site, notamment dans le cadre du rapprochement entre l'animateur et le GCA pour le suivi (hors contrat) des populations de chauves-souris sur le site. C'est aussi dans cette action que nous retrouvons les démarches sur la rédaction du cahier des charges de la future tranche d'animation.

AN15	Elaboration du cahier des charges techniques	Priorité 1	Animation
AN16	Conduite d'opération	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Cette action est à l'œuvre en permanence sur le site, notamment dans le cadre du rapprochement entre l'animateur et le GCA pour le suivi (Hors contrat) des populations de chauves-souris sur le site.			

AN17	Bilan et évaluation des actions et des contrats	Priorité 1	Animation
------	---	------------	-----------

Nombre de jours imputé sur l'animation : 7 j

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Tous les ans, l'animateur a entrepris la rédaction d'un rapport d'activité annuel transmis à l'ensemble des membres du COPIL et disponible en téléchargement sur le site internet dédié.			
Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de bilans annuels produits	4	4	100%

AN18	Préparation et animation du comité de pilotage	Priorité 1	Animation
------	--	------------	-----------

Bilan 2014 : Un comité de pilotage 2014 sera réuni début 2015 pour présenter le rapport d'activité 2014 et surtout pour faire le bilan de la première tranche d'animation du site.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 2 j

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : Tous les ans, l'animateur a organisé et animé un comité de pilotage ; à l'exception de l'année 2013 en accord avec la structure porteuse de l'animation (DDTM de Gironde) pour garantir un meilleur retour sur le bilan de l'animation. A la base, la première tranche d'animation devait se terminer fin 2013.			
Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de bilans annuels produits	3	3	100%

AN19	Coordination des avis techniques	Priorité 1	Animation
-------------	---	-------------------	------------------

***Bilan 2014 :** L'exercice de spéléo-secours s'est déroulé durant l'année 2014. En amont du projet, l'animateur a travaillé en partenariat avec le Spéléo-Secours de Gironde et le GCA pour adapter le projet en limitant au maximum les risques de dérangement sur la colonie. Le jour de l'exercice, l'animateur s'est rendu disponible pour sensibiliser les équipes aux risques accrus de dérangement.*

Nombre de jours imputé sur l'animation : 5 j

Nombre de jours bénévoles engagés par le GCA : 2 j

Bilan de la première tranche d'animation (2011-2014) : L'animateur du site a émis un avis verbal dans la cadre de la consultation publique autour du réaménagement foncier rural de la commune de Saint Martin du Puy concernant le regroupement du foncier pour un projet intercommunal de piste cyclable sur l'ancienne ligne de chemin de fer. Aucune contre-indication n'a été relevée dans la procédure.

En revanche, l'animateur a eu connaissance d'une épreuve sportive d'envergure qui devait emprunter les chemins ruraux du site. Malgré de nombreux appels auprès des relais identifiés, l'organisateur n'a pas pris contact auprès de nous pour nous présenter la manifestation, son tracé ou pour avoir des conseils sur les risques d'atteintes à l'état de conservation du site.

Enfin, le Spéléo-Secours de Gironde a organisé un exercice dans le boyau du Trou de la Barrique ; à ce titre, l'animateur du site a émis un avis favorable conditionné à la mise en œuvre d'actions de réduction d'impact. L'exercice a finalement eu lieu en partenariat avec le CEN Aquitaine, dans les termes conclus dans l'avis.

Indicateur de réalisation	Dossier connu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de dossiers suivis	3	2	66%

Synthèse des actions 2011-2014

Tableau III : Etat d'avancement des actions

Tableau III : Etat d'avancement des actions													
Objectif de conservation		Code de l'action	Dénomination					Avancement					
Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial		GH1	Mise en place d'un périmètre de protection au Trou Noir et pose d'un panneau d'information										
		GH2	Mise en place d'un périmètre ou d'une grille à chiroptères au Trou de la Barrique et pose d'un panneau d'information										
		GH3	Création et restauration de clairières ou de landes										
		GH4	Travaux d'abattage ou de taille sans enjeux de production										
		GH5	Reconversion de terres arables en herbages extensifs										
		GH6	Reconversion de terres arables en prairies temporaires										
		GH7	Gestion extensives de la prairie par la fauche ou le pâturage										
Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces		SE1	Suivi des populations de chauves-souris										
		SE2	Détermination identification des espèces de grands / petits murins										
		n.c	Evaluer la fréquentation humaine dans la grotte du Trou Noir										
		SE3	Relevé topographiques de la traversée										
		SE4	Suivi de l'évolution des habitats d'espèces sur le site										
		SE5	Evaluer la conservation des espèces et des habitats										
Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces		VA1	Mise en place de la sensibilisation autour de l'utilisation des vermifuges										
Animer l'application du Document d'Objectifs		AN1	Identification des ayant-droits										
		AN2	Information et communication sur les mesures										
		AN3	Identification des besoins financiers										
		AN4	Rédaction / mise à jour du PAE										
		AN5	Rédaction de la charte										
		AN6	Prise de contact avec les ayant-droits										
		AN7	Diagnostic des parcelles										
		AN8	Proposition de contrats										
		AN9	Aide au montage de dossier										
		AN10	Suivi de l'instruction										
		AN11	Aide à la mise en œuvre technique										
		AN12	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins										
		AN13	Intégration de l'enjeu chiro dans les documents de planification										
		AN14	Ingénierie financière										
		AN15	Elaboration du cahier des charges techniques										
		AN16	Conduite d'opération										
		AN17	Bilan et évaluation des actions du contrat										
		AN18	Préparation et animation du comité de pilotage										
		AN19	Coordination des avis techniques										
Avec	Pour le niveau de priorité (code action) :			Prioritaire (niveau 1)			Secondaire (niveau 2)			Tertiaire (niveau 3)			
	Pour la nomenclature des actions		(CK2) = contrat Natura 2000			(HC) = Hors contrat		(CA) = Contrat d'animation Natura 2000					
	Pour le niveau d'avancement :			Non lancé		Finalisé à moins de 25%		Finalisé entre 26 et 49%		Finalisé entre 50 et 75%		Finalisé entre 76% et 99%	

Tableau de bord de la démarche de contractualisation Natura 2000

Tableau IV : Tableau de bord des démarches de contractualisation											
Type de démarche	Nombre de contacts engagés	Surface démarchée	% du nombre total de parcelles	% de la surface du site	Remarques	Nombre d'engagement	% de concrétisation	Surface engagée	% du nombre total de parcelles	% de la surface du site	Observations
Charte Natura 2000	7	13,6 ha	5%	7%	Démarche de quatre acteurs socio-économiques	2	28%	n.r.	n.r.	n.r.	Les 2 signataires de Charte sont des acteurs socio-économiques
Contrat Natura 2000	2	1,1 ha	1%	1%		2	100%	1,1 ha	1%	1%	
MAEt	2	7,6 ha	5%	4%		-	-	-	-	-	

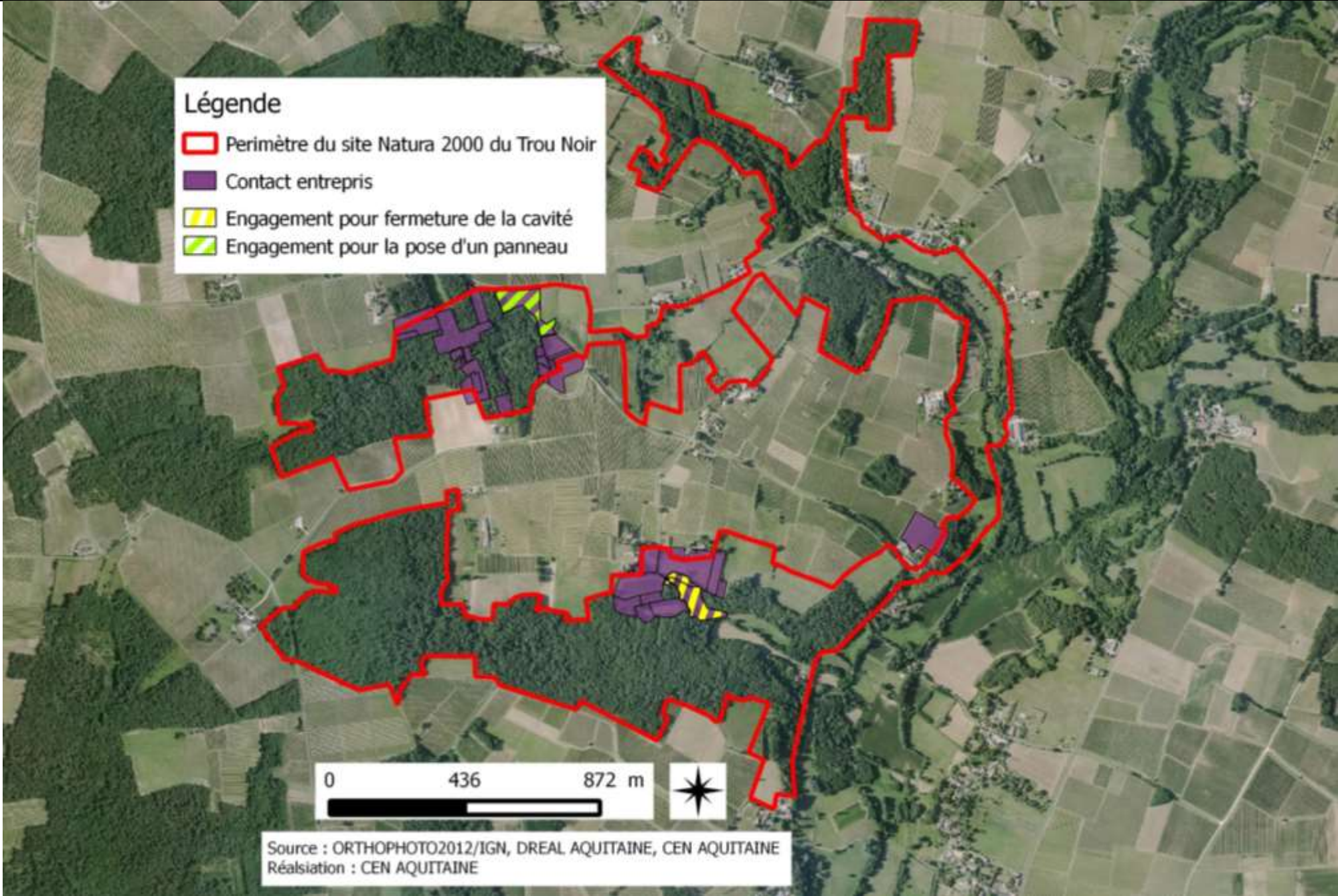


Figure 12 : Cartographie des démarches engagées lors de la première phase d'animation

Tableau V : Tableau de bord des démarches entreprises auprès des collectivités territoriales

Démarche auprès des Collectivités locales	Nbre de contacts engagés	Surface démarchée	Concrétisation	% du nbre de collectivité sur site	% de la surface totale	% de concrétisation	Commentaires
Réunion ou prise de contact avec au moins un élu de la commune	2	178 ha	-	100%	100%	-	-
Proposition d'engagement dans le cadre de la Charte Natura 2000	0	-	-	-	-	-	-

Tableau VI : Etat d'avancement des objectifs du plan de gestion

Objectifs	Atteint	Non Atteint	En cours	A revoir	Commentaires
Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial					Les actions relevant de la fermeture des cavités ont été entreprises et sont en cours de finalisation. Pour le reste, il faut encore sensibiliser les propriétaires au bienfondé des actions.
Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces					Une partie des suivis ont été menée ; tous ne sont pas réalisables au niveau où ils ont été prescrits (modification du suivi populationnel)
Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces					La seule action de sensibilisation devra prendre une dimension plus importante en intégrant la chambre d'agriculture et le site Natura 2000 du Dropt.
Animer l'application du Document d'Objectifs					La majorité des actions ont été menée. Pour le reste, elles sont en cours.

VI. Priorités pour la deuxième tranche de l'animation

Une partie des actions prescrites dans le DOCOB doivent être revues, adaptées ou supprimées car plus d'actualité.

En matière de connaissance, il sera important de mener une enquête autour de la fréquentation humaine du site du Trou Noir, parallèlement, un dispositif d'évaluation de la fréquentation du site devra être installé. Notre connaissance dans ce domaine semble sous-évaluée. Il faudra également entreprendre une session d'enregistrement des conditions climatiques au sein du boyau avec du matériel adapté. Les enregistreurs semblent ne pas avoir fonctionné comme il faut. Le suivi des populations, permettant d'avoir des informations sur leur état de conservation et des indicateurs de la gestion, doit être poursuivi en adaptant les moyens pour rendre plus explicites les résultats.

En matière de gestion des habitats, il convient maintenant de s'atteler à la mise en œuvre d'action sur les territoires de chasse. Ces actions peuvent prendre la forme de contrat Natura 2000, de MAE ou de charte Natura 2000. Dans le domaine agricole, il est envisagé de mener une enquête auprès des exploitants proches du site sur les perspectives d'engagement en MAE de leurs exploitations pour préparer un dépôt de Plan Agro-Environnemental durant la prochaine tranche d'animation. Sur le plan de la sylviculture, l'animateur devra se rapprocher des grands propriétaires forestiers du site pour développer les actions dans ce domaine.

Dans le domaine des traitements antiparasitaires des troupeaux, qui influent significativement sur le volume de proies disponibles pour les chiroptères, une sensibilisation à grande échelle devra être menée. Cette sensibilisation devra être conduite conjointement avec le site Natura 2000 du Dropt et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

De plus, pour permettre une gestion interspécifique et écologiquement cohérente des habitats, il pourrait être important de se pencher sur la présence d'insectes xylophages d'intérêt communautaire que sont la rosalie des Alpes, le lucane cerf-volant et le grand capricorne ; et sur la présence de la cistude d'Europe au niveau du cours d'eau du Trou Noir.

Pour terminer, il sera important dans le cadre de la prochaine tranche d'animation de faire une mise à jour des éléments microclimatiques du site suite aux résultats des suivis engagés, les chauves-souris étant particulièrement sensibles aux variations environnementales.

Conclusion

La première période d'animation du DOCOB (2011-2014) a permis de lancer 97% des actions contre 3% non entreprises. Dans le détail, 46% des actions sont finalisées et 9% sont en passe de l'être. Ainsi, cette première tranche est marquée par de vraies avancées en matière de connaissance du site et de son fonctionnement global. Des actions de connaissance sont encore à mener au niveau de la fréquentation humaine du site (connaissance).

Du point de vue de la gestion des milieux et des espèces, il reste encore beaucoup à faire, ce sera un des axes principaux de la deuxième tranche de l'animation à venir. Cependant, l'état de conservation des populations du site est particulièrement dépendant de la conservation des prairies situées aux abords du Dropt ; ne pas mener d'actions spécifiques sur ce site pourrait remettre en cause la présence de la colonie sur les Grottes du Trou Noir.

Sur le plan qualitatif, 56% des actions de priorité 1 sont finalisées et 12% sont en passe de l'être ; alors que 32% ont été seulement lancées et ne produiront des résultats qu'au cours de la deuxième tranche d'animation.

Ainsi, la mise en œuvre du DOCOB des Grottes du Trou Noir jouit d'une dynamique favorable de la part des usagers au niveau de la résurgence du Trou Noir qui permet de positiver l'animation lors de cette première tranche de mise en œuvre du DOCOB ; en dehors de ce secteur particulier de la grotte, les contractualisations sont plus difficiles à négocier. Il est vrai que sur le territoire, les menaces aux espèces et à leurs habitats sont pour le moins assez diffuses, ce qui n'est pas propice à une prise de conscience de la part des populations. Ce constat est d'autant plus vrai que le site Natura 2000 est particulièrement petit et que les vraies menaces se trouvent à l'extérieur du périmètre.

Annexe 1 : Fiche de présentation du site

Nom officiel du site Natura 2000 :	Grottes du Trou Noir
Date de transmission de la ZSC :	
Date de l'arrêté de la ZSC :	21 août 2006
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE :	oui / ☒ non
Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE :	☒ oui / non
Numéro officiel du site Nature 2000 :	FR 7200699
Localisation du site Nature 2000 : région(s) concernée(s) :	Aquitaine
Localisation du site Natura 2000: département(s) concerné(s) :	Gironde (33)
Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE :	178,8 ha
Préfet coordinateur :	Préfet de Gironde
Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pour la période d'animation du Docob :	Préfet de Gironde
Structure porteuse :	Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde
Animateur :	Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine
Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site :	Grottes non exploitées (8310)
Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site :	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (1304)
	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (1303)
	<i>Myotis myotis</i> (1324)
	<i>Miniopterus schreibersii</i> (1310)



PREFECTURE DE LA GIRONDE

**ARRÊTÉ RELATIF A LA CREATION DU COMITE DE PILOTAGE
DU SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « GROTTES DU TROU NOIR »**

**Le Préfet de la Gironde
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite**

Vu la directive habitat, faune, flore n°92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite directive «Habitats», et notamment ses articles 4 et 6 ;
Vu le Code de l'environnement, et notamment les articles L.414-2 et R.414-8 et suivants relatifs aux comités de pilotage ;
VU l'arrêté n° 010675 du 15 mai 2001, modifié par l'arrêté n° 061412 du 26 juillet 2006, relatif à la création et à la constitution d'un comité de pilotage interdépartemental pour cinq sites à chiroptères dont le site d'importance communautaire (SIC) n° FR 7200699 – «Grottes du trou noir»,
VU l'arrêté portant désignation du site natura 2000 « Grottes du trou noir » en date du 21 août 2006 ;
VU l'arrêté n°082135 du 18 novembre 2008, portant abrogation de l'arrêté n°010675 du 15 mai 2001 constituant un comité de pilotage interdépartemental pour cinq sites Natura 2000 à chiroptères ;
Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

Article 1 : Il est constitué un comité de pilotage chargé de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs du site d'importance communautaire n° FR7200699 « Grottes du trou noir».

Article 2 : Le comité de pilotage institué à l'article 1er du présent arrêté est composé comme suit :

Représentant des collectivités territoriales :

- Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde ou son représentant,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Sauveterrois ou son représentant,
- Monsieur le Maire de Saint Martin du Puy ou son représentant,
- Monsieur le Maire de Saint-Martin de Lerm ou son représentant,

Représentants des administrations :

- Monsieur le Directeur de la DREAL ou son représentant,
- Monsieur le Directeur de la DDTM ou son représentant,

Représentants des organisations socio-professionnelles et des usagers :

- Monsieur le Président de la FDSEA de la Gironde ou son représentant,
- Monsieur le Président du Centre départemental des jeunes agriculteurs de la Gironde ou son représentant,
- Monsieur le Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde ou son représentant,
- Monsieur le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière ou son représentant,
- Monsieur le Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest ou son représentant,

- Monsieur le Délégué de l'ONCFS ou son représentant,
- Monsieur le Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux ou son représentant,
- Monsieur le Président du Comité départemental de spéléologie de Gironde ou son représentant,
- Monsieur le Président du Groupe Chiroptères Aquitaine ou son représentant,
- Monsieur le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel ou son représentant,
- Madame la Déléguée Régionale au Tourisme ou son représentant,
- Monsieur Christophe Aubert, Chargé de mission coordonnateur au CREN Aquitaine ou son représentant,
- Madame Chantal LABROUSSE,
- Monsieur Michel BOURGOGNE,
- Monsieur et Madame LUIZ
- Monsieur Francis PEYRE

Article 3 : Le comité de pilotage est sous présidence de l'Etat. Il se réunit sur l'initiative de son président. Le comité de pilotage peut inviter tout organisme ou expert qu'il juge utile d'associer à ses travaux.

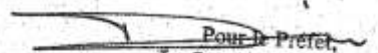
Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois à compter de sa publication

Article 5 : Madame la secrétaire générale de la préfecture de la Gironde est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et informations de la Préfecture et dont une ampliation sera adressée aux membres concernés.

Fait à Bordeaux, le

14 MARS 2011

Le préfet


Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale

Isabelle DILHAC